La politique du médicament au Maroc basée sur une approche de partenariat pour réduire le prix des soins et des médicaments

Santé

Posté par: Visiteur

Publié le : 23-02-2011 23:45:21

La politique du médicament au Maroc est basée sur une approche de partenariat ouverte sur tous les partenaires concernés et vise à améliorer l'accès des citoyens aux médicaments et à réduire le prix des soins, a affirmé la ministre de la Santé, Yasmina Baddou.

Intervenant mardi devant la commission des secteurs sociaux à la Chambre des représentants, la ministre a affirmé que cette politique s'inscrit dans le cadre de la stratégie 2008-2012 du ministère, et vise la réduction du prix des soins et des médicaments, l'amélioration de l'accueil des citoyens et la prise en charge des cas urgents.

Cette stratégie vise à assurer la transparence et la bonne gouvernance dans le secteur, l'encouragement des médicaments génériques et une bonne répartition des pharmacies, a-t-elle ajouté, notant que son département a mis en place un nouveau système pour les prix des médicaments, à travers l'exonération fiscale des médicaments prescrits pour des maladies chroniques (hépatite B et C, maladies cardio-vasculaires, sida, diabète et cancer).

Les prix de plus de 315 médicaments ont baissé en 2010, a indiqué la ministre, ajoutant que cette réduction a touché les médicaments prescrits pour certaines maladies comme le cancer, l'hépatite et le diabète.

L'encouragement des médicaments génériques aura "un impact positif" pour l'ensemble des intervenants dans le secteur, à travers une plus grande accessibilité à ces médicaments, la hausse du chiffre d'affaires des pharmacies, des fabricants et des distributeurs des médicaments génériques au niveau national, a affirmé Mme Baddou, estimant que l'usage de ces médicaments atteindra 45% à l'horizon 2013.

Elle a souligné par ailleurs que son département a mis en place "une méthodologie scientifique globale pour l'encouragement de l'usage des médicaments génériques" au niveau des fabricants, des distributeurs, des médecins, des pharmaciens et des malades, ajoutant que l'amélioration de l'usage de ces médicaments passe par l'amélioration du prix du médicament, et la révision de la marge de bénéfice des pharmaciens, tout en prenant considération de la qualité de ces médicaments.
MAPF